

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 2 (1899)
Heft: 54

Artikel: Publications officielles
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-248697>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

C'est cette dernière qui doit servir de base au calcul des titres de l'argent des boîtes de montres.

Le 11 janvier 1899

Argent fin en grenailles . . fr. 104.50 le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres fr. 106.50 le kilo.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 52 du *Pays du Dimanche* :

200. MOTS EN CROIX.

J
E
R
U
T A S S E
A
L
E
M

201. MÉTAGRAMME.

Jolie. — Polie. — Eolie. — Folie.

202. CHARADE.

Minuit.

203. MOT CARRÉ SYLLABIQUE.

M A M E L O N
M E R I N G U E
L O N G U E V U E

Ont envoyé des *solutions complètes* : MM.
L^e P. à la Tour-de-Trême (Fribourg).

Ont envoyé des *solutions partielles* : MM.
Jos. André à Beurnevésin ; F. J. à Réclère ;
Victor Saunier à Damvant ; Pervenche et bluet
à Damvant ; Un coiffé de la foire de Delle à
Buix ; 2 Nabots peulties ai Buix ; Katreki Fon-
deux ; Claire voyante au Noirmont ; Vergiss
mein nicht à Bonecourt ; Halte wer da ? à Bon-
court ; Jean qui rit, Jean qui grogne à Bonecourt ;
Pietro à Moutier.

208. ANAGRAMME.

Avez-vous, chers lecteurs, conservé la mémoire,
De ce vieillard pieux, atteint de cécité,
Aux austères vertus, à la touchante histoire,
Que la Bible raconte avec simplicité ?
Le ciel, d'une façon tout à fait imprévue,
Récompensa son zèle en lui rendant la vue ;
Mais ce qui doit paraître encore plus merveilleux,
C'est que, dans un coffret, je le vois quand je veux.

209. SYNONYMES.

Les *Synonymes* des mots suivants formeront par leurs initiales, le commencement d'un Proverbe :

Dispute. — Mariage. — Pensée. — Domestique. — Lettre. — Généralité. — Spectacle. — Dialecte. — Opinion. — Insensé. — Indiscipliné. — Aliment.

210. CONTRAIRES.

Les *Contraires* des mots suivants formeront par leurs initiales, la fin du Proverbe ci-dessus :

Fixe. — Rapprocher. — Variété. — Paisible. — Courage. — Règle. — Douteux. — Colossal Souvenir. — No. — Vérité. — Jour. — Ignorant.

211. MOT EN LOSANGE.

Remplacer les X ci-après par des lettres de manière à former horizontalement et verticalement, les mêmes mots dont les désignations suivent :

X	1 ^e — Chef de Hambourg.
X X X	2 ^e — Dans les contes.
X X X X X	3 ^e — Métairie.
X X X X X X	4 ^e — Fourrure.
X X X X X	5 ^e — Prénom masculin.
X X X	6 ^e — Moitié de carène.
X	7 ^e — Se trouve dans reine.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 25 janvier 1899.

Publications officielles.

Les examens des aspirants au diplôme d'instituteur secondaire du Jura bernois auront lieu du 11 au 15 avril au bâtiment de l'Ecole cantonale à Porrentruy, à 10 heures du matin. Les candidats doivent s'inscrire avant le premier février chez M. l'inspecteur Landolt à Neuveville.

Sortie de l'école. Les parents ou tuteurs qui désirent que leurs enfants soient congédiés de l'école avant l'expiration de la neuvième année, doivent s'inscrire jusqu'à fin janvier auprès de l'inspecteur des écoles de leur arrondissement, en accompagnant leur demande d'un extrait de baptême ou de l'acte de naissance de l'enfant, puis du certificat du maître de l'école qu'ils ont fréquentée, ainsi que de l'émolument de 1 fr. pour les frais d'examen.

Bons mots

Une coïncidence inattendue. — La scène est à Genève, dans un omnibus, pendant un jour de pluie. Le conducteur venait de demander à quelqu'un de ces messieurs ne pourraient pas faire un peu de place pour une grosse femme qui venait d'entrer et ayant tout l'air d'une ménagère.

« Mais certainement », dit un monsieur, elle peut s'asseoir sur mes genoux, si elle veut ». Aussitôt dit, aussitôt fait. Quelques minutes après le monsieur demanda à sortir. — C'est ici, que je demeure, dit-il en montrant sa maison. — Et moi aussi. — Chez qui allez-vous ? — Chez monsieur Franc. — C'est moi. Qu'est-ce qui vous amène ? — Je suis la nouvelle cuisinière.



Le capitaine : « Voyons, dépêchez-vous, Mesdames et Messieurs ! Le steamer va lever l'ancre pour le Havre dans 10 minutes ».

Les passagers : « Mais nous ne pouvons pas monter ! Le portefax qui a pris soin de nos bagages n'est pas encore arrivé ».

Le capitaine : « Le voilà qui vous attend depuis plus d'un quart d'heure ! »

Les passagers : « C'est curieux, nous ne le voyons pas. Où se tient-il ? »

Mise au concours

La place de garde pour les forêts : Prés St-Martin, Clairmont et Belle plaine près St-Ursanne. S'inscrire chez M. le forestier Anklin jusqu'au 15.

La place d'agent de poursuites deuxième cercle arrondissement de Porrentruy (Boncourt Buix, Montignez etc.). S'inscrire au greffe jusqu'au 16.

Convocations d'assemblées.

Alle. — Le 23 à 12 1/2 pour voter le budget.

Bourrignon. — Le 15 à 2 heures pour nommer un conseiller, voter le budget etc.

Immédiatement après assemblée bourgeoise pour ratifier une convention et s'occuper de l'assistance,

Courgenay. — Le 15 à 1 heure pour voter le budget, ratifier un traitement etc.

Epiquerez. — Le 22 à 9 heures du matin pour remplacer le secrétaire, discuter le budget et statuer sur une réclamation etc.

Ocourt. — Assemblée bourgeoise le 15 à 2 heures pour statuer sur une demande d'admission à la bourgeoisie.

Undervelier. — Assemblée piroissiale le 15 à 2 1/2 heures pour rendre hommage de fidélité au dévoué curé de la paroisse.

Vermes. — Le 15 à midi pour approuver les budgets, décider si l'on veut mettre la place de maître de l'école inférieure au concours.

Develier. — Le 22 à 10 1/2 pour renouveler les autorités.

L'éditeur : Société Typographique, Porrentruy